

Comité des Retraités du Notariat des Savoie

Porto et la Galice

Du **Dimanche 6 au lundi 14 juin 2027**

COORDONNEES

NOM :PRENOM :

NOM :PRENOM :

Adresse :

Tel : Portable.....

Email :

Nom et Tel à prévenir en cas d'urgence :

INSCRIPTION VOYAGE : 2340€/personne (base 35 voyageurs)

Base 40 participants : 2255 € par personne

Hébergements en 4**, formule selon programme**

CHAMBRES – merci de cocher une case

☐ Chambre Double - 2 personnes

☐ Chambre Twin *- 2 personnes *Twin : chambre à 2 lits

A partager avec :

☐ Chambre single – 1 personne avec supplément de 370 € (nombre limité à 2 disponibles)

ALLERGIE OU INTOLERANCE ALIMENTAIRE : si oui, merci de préciser

.....

LIEU DE PRISE EN CHARGE :

☐ Rumilly (Anciennes Casernes) ☐ Péage Alby/Chéran

☐ Péage Secteur Meylan.

Selon les inscriptions et diverses localités, d'autres lieux pourront vous être transmis ultérieurement

4 CHEQUES d'ACOMPTE demandés à l'inscription (encaissés selon l'échéancier ci-dessous)
à l'ordre d'AYVAD VOYAGES

ECHEANCIER :

A l'inscription au plus tard 30/09: 700 € par personne

01/12/26 : 400€ par personne

01/02/27 : 400€ par personne

01/03/27 : 400 € par personne

Solde au 20/04/27 : montant à reconfirmer selon le nombre définitif de participants et selon le type de chambre choisie : l'agence vous fera parvenir une facture de solde

La réservation est effective après validation de la part de l'Agence de Voyage Ayvad Voyages.

Le Voyage, c'est Ayvad & Vous !

12 avenue Gantini | BP 14 | 74150 | RUMILLY
Tél : 04 50 01 03 23

17 route de Marsin | La Croisée des Routes | 74270 CHENE EN SEMINE
Tél : 04 50 01 88 99

Siège social : 20 rue Jean Moulin 74150 RUMILLY - SARL au capital de 18600 € - RC 971883 | SIRET 824 493 845 00013 - APE 7911Z - N° TVA FR 74 824 493 845 - Agence de Voyages IM 074 17 00 07
www.ayvad-voyages.com



ANNULATION

En cas d'annulation par le client, le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des montants précisés ci-dessous à titre de dédit, en fonction de la date de début de voyage.

En cas d'annulation d'un de vos participants vous seront retenus les frais suivants

- plus de 60 jours avant la date de départ : l'acompte de 30% ne sera pas remboursé
- de 60 jours à 31 jours avant la date de départ : 50% du montant du voyage
- moins de 30 jours avant la date de départ 100% du montant du voyage

Important : Une franchise de 50 € et le montant de la prime d'assurance / personne ne sont jamais remboursés par la compagnie d'assurance.

Il ne pourra être prétendu à aucun remboursement si le client ne se présente pas aux heures et lieux mentionnés sur sa convocation, Ces faits s'analysant en une annulation à l'initiative du client.

Merci de nous adresser la copie de votre passeport ou carte d'identité en cours de validité à l'inscription en même temps que vos chèques

Les lieux de ramasses et horaires de convocation le jour du départ vous seront communiqués 30 jours avant.

Je soussigné (nom, prénom) agissant tant pour moi-même que pour le compte des autres personnes inscrites, certifie avoir pris connaissance du programme et des conditions d'inscriptions.

Date : Signature :